

BULLETIN



**INSTITUT FRIBOURGEOIS
d'HÉRALDIQUE et de
GÉNÉALOGIE**

N° 29 - NOVEMBRE 1999



BULLETIN DE L'INSTITUT FRIBOURGEOIS D'HERALDIQUE ET DE GENEALOGIE

Rédaction et édition:

Dominic Pedrazzini, président
Ch. des Falaises 1, CH-1722 Bourguillon

Ont collaboré à ce numéro:

Eric Hamoir, Dominic Pedrazzini, Pierre Zwick

Abonnement:

Le bulletin est envoyé gratuitement à tous les membres de l'Institut, cotisation annuelle CHF 40.- par membre individuel, CHF 50.- par couple.

Les demandes d'adhésions sont à faire parvenir à

Marcel von der Weid., trésorier

Ch. du Gerbey 10, CH-1752 Villars-sur-Glâne

Des numéros isolés peuvent être commandés pour le prix de CHF 10.-.

Imprimerie:

Albert Sottaz, CH-1774 Montagny-les-Monts

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

© La reproduction intégrale ou partielle est soumise à l'autorisation de la rédaction.

SOMMAIRE

N° 29, novembre 1999

➤ *AGENDA*

Prochaines réunions de l'Institut	1
Chez nos voisins	1

➤ *GENEALOGIE*

Histoire de la famille Cuony	3
conférence donnée à Fribourg le 22 avril 1998 par Madame M.-J. Dubas/Cuony	
Das Gemeindearchiv von Kerzers	15
résumé de la conférence donnée à Morat le 26 septembre 1996 par D. Knapke	
Réussir un rassemblement familial	17

➤ *HERALDIQUE*

Famille Cuony	12
Famille et Ville d'Estavayer	37

➤ *QUESTIONS ET REPONSES*

Les armes sur le retable du Maître à l'oeillet	21
Demandes d'entraide	23

➤ *A LIRE*

...à notre bibliothèque	24
...résumé pour vous	29

➤ *VIE DE L'INSTITUT*

Assemblée générale du 25 février 1999	33
Visite à Estavayer-le-Lac le 26 juin 1999	36

agenda

prochaine réunion de l'Institut

Jeudi 25 novembre 1999

à la Maison bourgeoise – 20 h

Conférence de M. Jean-Pierre Uldry:

Le chanoine Charles-Aloïs Fontaine

chez nos voisins

Cercle vaudois de généalogie

Samedi 13 novembre 1999 - Assemblée générale

Au Grenier bernois de Morges - 14h15

Notre rédacteur du Bulletin Généalogique Vaudois, M. Gilbert Marion, nous présentera une conférence à l'issue de l'assemblée statutaire:

Le Conseiller d'Etat Louis Henri Bourgeois (1800-1834) ou la destinée exceptionnelle d'un enfant illégitime de mère inconnue.

A retenir sur vos agenda:



Adresse pour les renseignements:

CONGRES MONDIAL 2000

Hôtel de Ville, 52 Grande Rue, F-25000 Besançon / France

Fax :++33 (0) 3 81 50 58 14 - E-mail : congres2000@besancon.net

L'héraldique et la généalogie à la veille de l'an 2000

Ce qu'il est convenu d'appeler "sciences auxiliaires de l'histoire" présente, quant à nos branches de prédilection, un certain anachronisme.

En effet, le regain d'intérêt observé dans toutes les sphères de la population pour ses origines, sa succession et ses symboles, témoigne d'un réel besoin d'identité et de certitudes.

Ne serait-ce point une réaction à l'encontre du laxisme familial et de l'abandon du confessionnel ?

L'union libre a évincé le mariage, les communautés se sont substituées aux alliances, les badges ont remplacé le blason !

Cette constatation peut paraître futile et relever du pléonasme !

Or, souvent, à quelques indices près, s'évaluent les structures d'une société, voire les prémices d'une décadence. Il en va de même pour les disfonctionnement de la nature, tant elle, et nous, sommes structurée, codifiés. Dans un autre domaine, en musique, imaginerions-nous des notes sans portée ?

A la veille de l'an 2000, et des fêtes voulues de famille, je forme des vœux de succès et de bonheur aux héraldistes et généalogistes toujours attentifs à l'heureuse filiation de l'humanité.

Ils font œuvre de civilisation.

Dominic M. Pedrazzini
président

HISTOIRE DE LA FAMILLE CUONY

originaire d'Ueberstorf et de Fribourg

par Marie-Jeanne Dubas-Cuony

Parmi les photographies, souvenirs, documents que j'ai hérités de mon père - Jean-Auguste Cuony, pharmacien - il y a, précieux entre tous, un

*"Stamm Buch für das Cuony Geschlecht
in Freyburg in der Schweiz".*



Ce petit livre a été, commencé par Johannes Cuony, potier, le premier membre de la famille arrivé à Fribourg vers 1800.

Johannes raconte qu'il est né le 18 mai 1770 à Brislach, d'un père potier, bourgeois de Brislach. Il a eu le malheur de perdre sa mère durant sa première année et fut élevé par une marâtre jusqu'à l'âge de quinze ans. Il fut obligé ensuite d'aller chercher son bonheur à l'étranger. Par une grâce de l'Eternel, son père lui avait enseigné le métier de potier.

Il réussit à subsister grâce à son travail, parcourant le pays durant une période mouvementée par suite de la guerre, il subit de nombreuses autres difficultés jusqu'à ce que le sort le conduise à Fribourg où il trouva son bonheur et se maria.

Voilà tout ce que nous savons par le Stammbuch de l'origine de Johannes Cuony.

L'histoire nous apprend que la période de 1785, date de son départ de Brislach jusqu'à 1800 où nous retrouvons sa trace à Fribourg, fut un temps particulièrement troublé à Brislach et dans l'Ouest de la Suisse.

A cette époque, les terres du Jura forment une principauté distincte du diocèse de Bâle. Le pouvoir laïque exercé par l'évêque, établi à Porrentruy, est analogue à celui des autres gouvernements aristocratiques de la Confédération.

Le village de Brislach, malgré un traité de combourgeoisie entre Bâle et les localités des vallées de la Birse et de la Sorne, redevient catholique. Il est rattaché à la paroisse de Rohr, très proche, dans le canton de Soleure.

En 1792, grâce à l'appui moral des troupes françaises, l'Evêché devient la République Rauracienne. L'évêque de Bâle ayant appelé à son aide des soldats autrichiens, les troupes de la Convention occupent le pays. En raison de luttes entre partis opposés, une assemblée épurée vote, le 7 mars 1793, le rattachement à la France. Le même mois, la Convention nationale admet la région dans la République française sous la forme du Département du Mont Terrible, divisé en deux districts, celui de Porrentruy et celui de Delémont avec le Laufonnais.

En 1800, pendant la République Helvétique (1798-1803), la France crée le Département du Haut Rhin, avec Colmar comme chef-lieu et constitué de quatre arrondissements.

L'arrondissement 4, Delémont, comprend cinq cantons.- Delémont, Laufon, Moutier, Courtelary et Bienne.



Sur cette carte – le nord est orienté vers le bas – on distingue
Brislach, à quelques lieues au sud-est de Laufer (Lauffen)

En 1803 l'Acte de Médiation est imposé par Napoléon. Louis d'Affry, premier landamann, est chargé de l'appliquer en Suisse. La première diète fédérale a lieu le 4 juillet 1803 à Fribourg. "La Diète helvétique n'est pas souveraine. Ce sont les 19 cantons qui sont souverains" a précisé l'empereur à Louis d'Affry en 1804 !

En 1814 intervient en France la Restauration et en 1815 le Commissaire fédéral organise le rattachement du diocèse de Bâle à la Suisse. Brislach devient bernois.

Ces rappels historiques des événements qui ont bouleversé toute la région jurassienne depuis la Révolution jusqu'à la Restauration, permettent d'imaginer les difficultés subies par Johannes dans les premières années de sa vie d'artisan. Plus tard, lorsqu'il aura atteint Fribourg, il entreprendra d'interminables démarches auprès de différentes autorités pour justifier son origine et sa bourgeoisie de Brislach, pour faire reconnaître sa citoyenneté française durant un temps, puis suisse.

Vers 1800 donc, Johannes est ci Fribourg, probablement actif dans l'atelier de Bonaventure Bardy, maître potier, dont il épouse la fille unique, Maria-Magdalena, bourgeoise de Fribourg le 5 octobre 1801. "Et ils vécurent en paix jusqu'à la fin" révèle le Stammbuch.

Dès son établissement en ville de Fribourg, Johannes n'a plus qu'un désir : devenir lui aussi bourgeois de Fribourg.

Le processus est long. En 1801 il est d'abord "toléré" puis en 1805 le Petit Conseil lui accorde un permis d'établissement. En 1809 il demande la bourgeoisie d'Ueberstorf qui promet son soutien pour lui et ses deux fils et les enfants à naître lorsqu'il sera naturalisé. La même année il sollicite la naturalisation suisse par une pétition adressée au Conseil d'Etat.

Le département de la Police dans son rapport du 30 octobre 1809 au Petit Conseil précise que "Jean Cueny de Brislach est âgé d'environ 40 ans, de son métier potier de terre, domicilié depuis nombre d'années à Fribourg où il a épousé la fille de feu le potier Bonaventure Bardy. Il possède une maison bien commode pour son état, située sur la Planche près de l'auberge de la Clef ... et un jardin... Il est dans la force de l'âge, reconnu et fort estimé sous le rapport de sa vie laborieuse et économique, de manière qu'il n'y a rien qui fasse craindre qu'il devienne à charge."

Le Département de la Police propose la naturalisation de ce Jean Cueny et de ses deux fils pour le prix de deux cents francs.

Ce qui fut accordé en décembre 1809 par le Grand et le Petit Conseil. Les actes furent signés entre autres par Louis d'Affry.

Quant à l'orthographe du nom il convient de remarquer que la pétition porte **Cueny** tandis que la déclaration du Conseil Communal de

Fribourg mentionne **Kuhny**. L'orthographe n'était donc pas fixée à l'époque et ce ne sont pas les nombreux papiers rédigés en français ou en allemand, avec l'ancienne écriture, par des mains souvent malhabiles de secrétaires communaux qui faciliteront une orthographe définitive.

Johannes a toujours écrit **Cuony**, même en allemand. La naturalisation suisse obtenue ne satisfait pas encore notre potier qui a trouvé une nouvelle patrie et élève une famille à Fribourg. Il écrit : L'amour paternel envers mon épouse et mes deux fils me pousse à assurer davantage leur bonheur et à acheter la bourgeoisie de cette ville que possède déjà ma femme."

Durant ses pérégrinations entre 1785 et 1800 dont il ne donne pas le détail, Johannes a certainement dû produire ses certificats de citoyen de Brislach et de nationalité car dans son prologue il évoque les difficultés de ceux qui, par négligence n'ont pas leur acte d'origine, leur attestation de bourgeoisie ou qui n'ont pas renouvelé à temps ces papiers qui leur auraient permis d'être reconnus et acceptés dans les communes. A cette époque, il suffisait de venir du canton voisin pour être considéré comme étranger !

Le 16 février 1813 il obtient pour lui et ses deux fils la bourgeoisie de la ville de Fribourg et est reçu communier pour la somme de 978 fr. Il précise que toutes ces démarches, la bourgeoisie d'Ueberstorf, la naturalisation et la bourgeoisie de Fribourg lui ont coûté 1'272 fr et 2 bz !

Si je connais aussi bien le parcours entrepris par Johannes c'est grâce aux documents qui ont été conservés et dont j'ai hérités. 1814, Johannes a maintenant quarante quatre ans. Il possède son atelier, une maison, des biens ; il est bourgeois de sa ville. Il fait peindre son portrait : et de sa femme alors âgée de 38 ans.

Ces deux tableaux sont un témoignage éloquent de la ténacité de Johannes. Il avait souffert d'être ballotté sous diverses autorités durant une période politiquement très troublée et aspirait à fonder une lignée, à assurer à ses descendants un lieu d'origine et la reconnaissance des droits qui en dépendent. Il a atteint son but et demande à ses fils de continuer son œuvre, de maintenir les liens familiaux. Il sera entendu.



*Der Staman Cuony in Freyburg in 44. Jahr seines Alters
Anton Brun pinxit*

Le fils aîné, Johann Augustin est né en juin 1803 ; il fut baptisé à l'église paroissiale de St Nicolas. Un deuxième fils naquit en 1805, Peter Antony et fut également baptisé à St Nicolas.

En mai 1825 Johannes mourut et fut enterré à l'église St Jean à la Planche. Il était âgé de 55 ans.

Son fils Johann Augustin poursuit alors la rédaction du Stammbuch dans lequel il consigne les événements les plus importants de sa famille.

Jean-Augustin 1803-1885

Jean-Augustin a fait des études littéraires au Collège St Michel puis, en 1824 il partit pour Lucerne avec le Père Girard dont il suivit les cours de philosophie. Il s'adonna un temps à l'étude de la théologie mais revint assez rapidement à Fribourg, probablement à la mort de son père en 1825.

En 1828, Jean-Auguste est nommé secrétaire adjoint du Conseil municipal. En 1832 il devient premier secrétaire communal. En même temps, on signale qu'il est maître de musique au Pensionnat des Jésuites.

En juillet 1840, il est nommé greffier du tribunal du district allemand, poste qu'il occupera jusqu'en 1848. A la fin de la même année, il obtient sa patente de notaire. Il exercera cette profession jusqu'à la fin de sa vie, soit durant 44 ans et fut de longues années président de la Chambre des notaires.

De 1844 à 1848 il est membre du Conseil Communal. Du 1er août 1848 au 1er février 1849 il prend le remplacement du juge de paix de la ville, poste qu'il abandonne pour devenir syndic de la ville le 6 décembre 1849. Sous le gouvernement radical il remplit cette délicate fonction avec dévouement, tact et diplomatie, qualités qu'il avait déjà démontrées durant les événements du Sonderbund. Il fut l'un des plus actifs protagonistes du mouvement créé à Fribourg pour obtenir le passage du chemin de fer Lausanne-Berne par Fribourg.

Les élections de novembre 1856 amènent un changement de régime, le syndic doit être remplacé, mais le candidat conservateur, M. Lalive d'Epinay, n'entrera en fonction qu'en septembre 1857.

Jean-Augustin est alors, un temps, greffier du juge de paix, puis président du Tribunal de commerce. Pour des raisons politiques, en 1876, il ne fut pas confirmé dans cette fonction.

A côté de son rôle politique, Jean-Augustin s'intéressait à la vie économique et sociale et fit partie de nombreuses sociétés d'utilité publique et d'agrément.

Entre autres je citerai : La Bibliothèque économique, le Cercle littéraire et de commerce qu'il présida à plusieurs reprises, la Société de musique. Il fut abbé-président de l'Abbaye des Maçons de 1870 à 1875 et de la Confrérie de St Sébastien de 1859 à sa mort. Il fit partie de la Chambre des Scholarques et fut l'un des fondateurs de la Caisse hypothécaire.

cf.: NEF 1886 et Dictionnaire historique suisse.

Les enfants de Jean-Augustin.

En 1829, Jean-Augustin a épousé Maria-Magdalena Eder et quitte alors la maison paternelle pour s'installer à la Grand'Rue.

Son frère Peter-Anton poursuit l'activité paternelle à la maison de la Planche. Quelques années plus tard il quittera Fribourg et s'établira à Vevey.

Jean-Augustin eut huit enfants, trois filles et cinq garçons. Deux enfants mourront jeunes, l'un à sept ans de la scarlatine et une jeune fille de dix-huit ans, en quelques heures d'une maladie de cœur.

Les quatre fils firent les études de leur choix. A sa mort, Jean-Augustin dota équitablement chacun de ses enfants, déduisant pour ses fils les frais causés par leurs études. Les deux filles qui l'avaient soigné durant son veuvage furent récompensées.

Albert-Nicolas-Xavier 1832-1915 Il suivit les traces de son père et devint notaire. Il fut secrétaire du Comité pour la Construction du Chemin de fer Lausanne-Fribourg- Berne puis secrétaire général de la Compagnie de la Suisse Occidentale, puis du Jura-Simplon et enfin du Premier arrondissement des CFF. Bon musicien, il fut durant 42 ans organiste à l'église de St Valentin à Lausanne. Membre fondateur du Conservatoire de musique de cette ville, il présida son comité pendant plusieurs années. Il est l'auteur d'articles sur les chemins de fer et de chroniques musicales.

Philippe-Marcellin 1836-1909

Il se forma pour l'agriculture à Kreuzlingen et son père lui acheta un domaine. Son fils Louis exploita le domaine de la Solitude à Villarepos.

Jacques-Hippolyte 1838-1904

Après des études de pharmacie à Heidelberg et Munich, le Conseil d'Etat lui accorda en 1861 une patente de pharmacien. Il fit alors une demande de concession pour une cinquième pharmacie en ville de Fribourg. La loi sanitaire de 1850 mentionnait quatre pharmacies. Le Grand Conseil après trois débats, décida le libre exercice de la profession et apporta la modification à la loi : le Conseil d'Etat peut accorder des concessions s'il en reconnaît l'utilité. L'ouverture d'une nouvelle pharmacie fut encore conditionnée par le choix de

l'emplacement qui devait être soumis à l'approbation du Conseil d'Etat. La maison n° 40 à la rue du Pont suspendu fut achetée et ce choix agréé par l'autorité le 24 novembre 1865.

A côté de son occupation professionnelle, Hippolyte participa activement à la vie des sociétés de la ville.

Il fut abbé-président de la Confrérie de St Sébastien (1888- 1905), président du Cercle littéraire et de commerce, membre de la commission des Ecoles de la Ville, du comité cantonal des musées scientifiques et de plusieurs sociétés de bienfaisance.

Comme conseiller général il fit partie de la commission examinatrice des comptes. Il entra au conseil d'administration de la fabrique d'engrais chimiques.

Pour préparer l'assemblée annuelle de la Société Helvétique des sciences naturelles en 1881 il assumait le poste de vice-président. Lors du Tir Fédéral de 1881 il fut le premier secrétaire du comité d'organisation.

Il présida durant plusieurs années l'association des pharmaciens fribourgeois.

François-Xavier-Edmond 1841-1915

Il suivit le collège à Einsiedeln puis partit étudier la médecine à Würzburg, Prague et Berne. La guerre de 1870 le trouve à Fribourg-en-Brisgau où il acquit une expérience chirurgicale en soignant des blessés.

En 1871 il commence à exercer à Fribourg et deux ans plus tard il est nommé physicien de ville. Il se consacre durant 20 ans à donner des soins médicaux à la classe pauvre. Les archives de la Société de médecine d'alors contiennent ses rapports sur les maladies qu'il rencontrait et ses réflexions judicieuses sur l'état de santé des Fribourgeois.

En 1901 il devient médecin de l'hôpital (des Bourgeois).

Comme militaire il eut la charge de capitaine médecin du train sanitaire et depuis 1900 de médecin de place.

Comme son père, il fut abbé-président de l'Abbaye des Maçons et de la Confrérie de St Sébastien. Il s'intéressait à la vie de son quartier et fut

vice-président du Conseil paroissial de St Nicolas. On connaît un article sur les orgues de St Nicolas qu'il écrivit en 1912.

Marie-Augustine 1848-1923

épousa François-Xavier Schorderet, notaire du district de Singine. Elle eut deux fils: Auguste et Henri, artiste peintre

Nous avons parcouru succinctement la vie de quelques membres de trois générations d'une même famille. Nous avons traversé avec eux un peu plus d'un siècle durant lequel la société s'est transformée. Certains d'entre eux ont participé activement à cette évolution, d'autres ont été les témoins des événements et sont pour nous des repères dans les changements.

De Johannes, l'artisan potier qui cherche à se fixer et à trouver sa place dans la société jusqu'à ses petits-fils, bourgeois instruits et laborieux prenant part à la création d'associations économiques, scientifiques ou culturelles, nous constatons le développement de la cité et l'essor de la société nouvelle.

Avec leurs contemporains ils ont su prévoir le futur et ont compris combien l'utilisation des techniques modernes allait modifier la vie.

Grâce à eux, la ligne de chemin de fer Lausanne-Berne a passé par Fribourg. En 1881 le Tir Fédéral a diffusé le nom de Fribourg.

Ils ont façonné l'image du Fribourg moderne.

héraldique



CUONY

Famille originaire de Brislach (Bâle campagne)

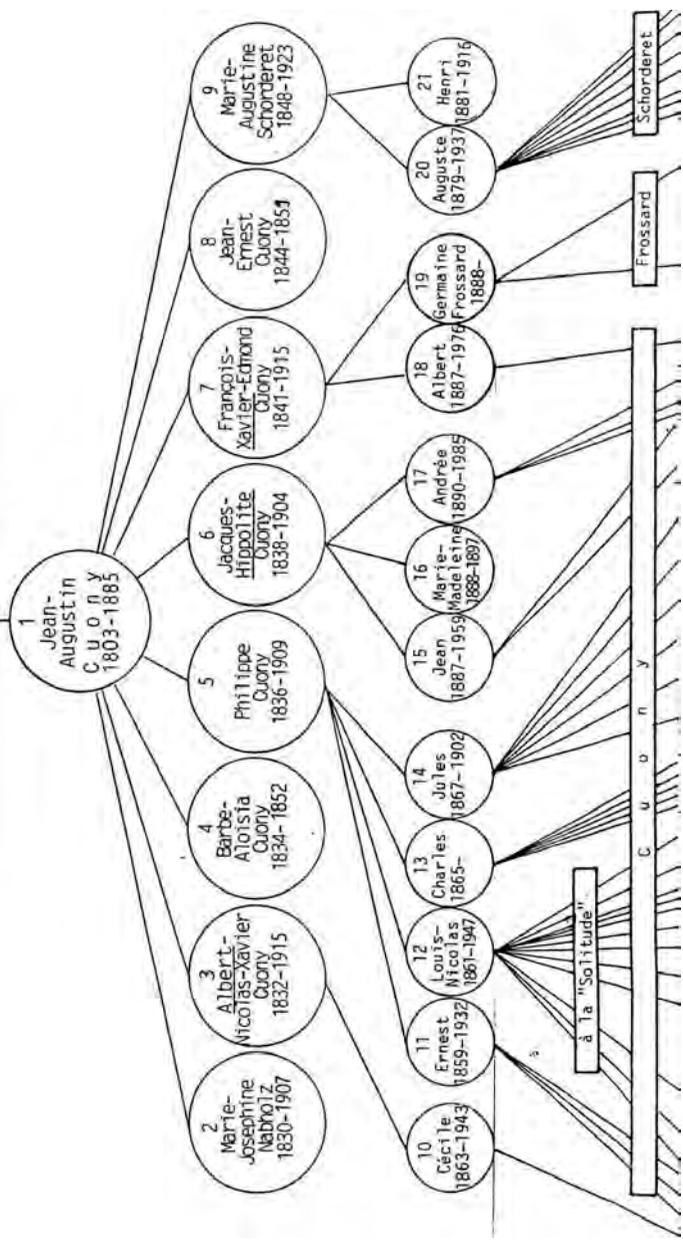
Armoiries: de pourpre à trois cors de chasse superposés d'argent, au chef d'or à l'aigle éployée de sable.

DHBS

Sources:

1. Reconnaissance de la bourgeoisie de Brislach pour Johann Kuny, fils de Johan Kuny, établie par la Commune de Brislach, Département Oberrhein, 3ème arrondissement von Dresberg.
Liberté Egalité
1er Thermidor An 9 = 30 juillet 1801
2. L'ambassadeur de France en Suisse certifie que Jean Cueni a été immatriculé dans le registre des citoyens français qui résident en Helvétie.
14 Fructidor An 13 = 1er septembre 1805
3. Reconnaissance du permis d'établissement à Fribourg.
2 sept. 1809. Le texte, en allemand, mentionne que le permis d'établissement donné par le Petit Conseil le 19 novembre 1805, sous le N° 59, a été rédigé en français !
4. Acte de naturalisation suisse des 13 et 29 décembre 1809, accordé par le Grand et le Petit Conseil du Canton de Fribourg.
5. Lettre de la Bourgeoisie d'Ueberstorf du 16 décembre 1809 pour confirmer la bourgeoisie de cette commune après la naturalisation.
6. Certificat d'origine d'Ueberstorf pour Johannes Kuony et sa femme 20 décembre 1812.
7. Extraits de naissance de Johann Augustin et de Peter Anton attestés par le coadjuteur Jos. Kern. 3 juillet 1812.
8. Acte de Bourgeoisie de Fribourg pour Johann Kuony et ses deux fils. 16 février 1813.
9. Certificat d'origine de Brislach 11 mars 1817
10. Certificat d'origine de Fribourg pour Jean Augustin, qui veut aller à l'étranger. 3 novembre 1824. premier texte en français !
11. Archives cantonales : registre des baptêmes et des décès
12. Rapport du Département de Police de 1809.

JOHANNES
 Potier à Brislach au XVIIIe s.
 JOHANNES
 13.5.1770-1825
 ♂ Marie-Madeleine Bardy, * 4.6.1776
 fille de Bonnaventura Bardy, potier à Fribourg



DAS GEMEINDEARCHIV VON KERZERS

von Dieter Knapke

Das Archiv wurde vor ca. Jahren eingerichtet, seine Bestände gehen bis ins 15. Jahrhundert zurück. Sie waren lange Zeit im Turm der reformierten Kirche unsachgemäss gelagert worden, so dass es vor 20 Jahren einer dramatischen Rettungsaktion bedurfte, um sie vor irreparablen Schäden zu schützen. Sie werden jetzt provisorisch in einem Keller des neuen Kirchgemeindehauses gelagert, wo sie immerhin vor Feuchtigkeit geschützt sind, während der Raum selbst aus baulichen Gründen zu Bedenken Anlass gibt. Die Gemeindebehörde ist um eine befriedigende und definitive Lösung bemüht.

Auf nur 16 Laufmetern Regalen sind sowohl Aktenbände wie Urkunden gelagert. Sie sind in elhem Verzeichnis registriert und enthalten die Abteilungen Allgemeine Verwaltung, Fürsorge, Schule, Friedensgericht. Es sind die Jahrgänge bis etwa 1900 vorhanden; das ganze 20. Jahrhundert wird in der Gemeindeverwaltung geführt.

Die Kirchgemeinde ihrerseits hat ihre Bestände - die alle in gutem Zustand sind - im "Keller"-Archiv deponiert und lagert auch die aktuellen Zugänge dort. Zu den alten Kirchenakten gehören vor allem Tauf-, Ehe- und Totenregister sowie die vollständigen Chor- gerichts-Protokolle seit 1630. Die Register vornehmlich des 19. Jahrhunderts sind kurioserweise im Zivilstandsamt Kerzers gelagert, so dass das Dorf.gegenwärtig seine Bestände praktisch an drei Orten präsentiert.

Seit 1960 haben sich drei Archivare um Sicherheit und Registratur bemüht, der letzte"- der Schreibende - ist seit fünf Jahren gewählt. Seine Aufgabe besteht gegenwärtig darin, alle jene Hefte und Bände, die durch unzweckmässige Lagerung gelitten haben, neu binden zu lassen sowie unpraktisch gelagerte Hefte, Mappen und Blätter in Archiv-Kartons zusammenzufassen. Die Gemeinde stellt jährlich für diese Art Restauration verdankenswerterweise einen Kredit zur Verfügung.

Das Archiv wird tatsächlich beansprucht ! Zur Familienforschung wird Einsicht verlangt, von beiden Behörden sind Anfragen zu beantworten, zwei Mittelschülerinnen haben unter weitgehender Benutzung des Archivs interessante Jahresarbeiten verfasst, sogar zwei Schulklassen haben durch Besuche ihr Interesse bekundet. Die Akten sind in

beträchtlichem Ausmass erschlossen. Nebst kleineren Schriften aus je actuelle Anlass sind erschienen:

- Vollenweideri Franz, "Kerzers", 1951
- Schwab, Gottlieb, "Kerzers um 1900", 1972(?)
- Knapke, Dieter, "Das Chorgericht von Kerzers", 1984
- Merz, R., "Die Schulen von Kerzers", 1927
- Fürst René. "Die Geschichte der Familien Fürst zu Kerzers", 1994

Für Besuche im Archiv steht der Archivar zur Verfügung:

Dieter Knapke
Rebackerstr. 10, 3210 Kerzers
Tel 031/755 60 23



Der Turm der reformierten Kirche in Kerzers

REUSSIR UN RASSEMBLEMENT FAMILIAL

La vie moderne présente quelquefois des paradoxes. Par exemple : alors que jamais, dans toute son histoire, l'homme a eu autant de facilité de se déplacer, les membres de certaines familles, disséminés à différents endroits plus ou moins éloignés, rencontrent rarement. C'est en partie par nostalgie du bon vieux temps, et aussi pour retrouver des cousins dont je ne connaissais même pas l'existence, que je me suis lancé dans l'aventure de l'organisation du premier rassemblement de ma famille depuis le décès du dernier de mes grands-parents, en 1963.

Plusieurs questions se sont posées à moi. Je voudrais brièvement vous faire part, non pas de mes réponses, mais des différentes solutions envisageables, afin d'être modestement utile à ceux qui jusqu'à aujourd'hui ont voulu faire la même chose, mais ne se sont pas encore décidés à faire le premier pas, les autres suivant ensuite naturellement.

Le cercle des invités

Aucun groupe humain n'est homogène, les familles n'échappent pas à cette règle ; les tensions y sont parfois importantes, il faudra les surmonter. Il y a des différences d'âge, de condition financière, il y a des alliances qui déplaisent, il y a partout les tristement fameuses querelles de famille à faire oublier dans la mesure du possible. Il faut trouver un dénominateur commun qui gommara ces écarts et permettra au groupe de se souder pour vivre ensemble une journée réussie, sans heurt. Le patronyme et l'hérédité commune sont incontestablement des facteurs de rassemblement très puissants.

La délimitation du groupe sur la base du patronyme est très facile à appliquer ; mais on risque aussi de rencontrer des personnes étrangères, mais quotidiennement très proches de la famille, ou qui sont habituellement invitées à certaines fêtes ; il faudra soit leur expliquer qu'elle est pour une fois exclues en raison du critère du nom, soit faire une exception au risque d'entraîner d'autres critiques.

Si nous partons sur la base du critère de l'hérédité, nous devons inviter tous les descendants d'un couple donné, aussi bien les lignes masculines que féminines - égalité oblige. Le nombre des participants va doubler, c'est peut être tant mieux pour l'ambiance. Une des difficultés est alors de retrouver tout le monde, puisque les filles

changent habituellement de nom par leur mariage. Rien n'est plus désagréable que d'apprendre le jour venu, qu'on a oublié d'inviter une cousine dont on a perdu la trace, ne sachant plus comment elle pouvait s'appeler après plusieurs filiations maternelles, et que cette cousine a eu vent de la rencontre. En se basant sur les descendance masculines uniquement, l'annuaire téléphonique électronique permet facilement de retrouver presque tout le monde.

Le lieu de la rencontre

Le lieu d'origine de la famille est le premier qui vient à l'esprit. Mais peut être que plus personne n'y habite, et qu'il est très éloigné du domicile de tout le monde. Il aussi intéressant de proposer un pèlerinage aux sources, de montrer des immeubles dans lesquels nos ancêtres ont vécu, mais il y a d'autres possibilités. Le plus pratique est de choisir l'endroit où plusieurs membres résident encore ; cela limite les déplacements et facilite les préparatifs. Les plus éloignés se sentiront peut être préterités ; c'est pour cela que j'ai suggéré que le prochain rassemblement de notre famille ait lieu au point de parcours minimum pour tous les invités - c'est le centre de gravité des domiciles de chacun (je n'ai pas encore fait le calcul géométrique de ce lieu, la surprise pourrait être de taille). Si la tradition des rencontres s'établit, on peut faire une rotation entre les différents participants, chacun faisant découvrir aux autres la région de son établissement.

Le local de la réunion et le repas

Le choix du local est capital pour l'ambiance de la réunion. Il devra être adapté au nombre des participants ; il est désagréable d'être au coude à coude durant toute une journée, comme il est gênant de se retrouver dans une salle trop grande qui restera en grande partie inoccupée. La classe de l'établissement devra convenir aussi bien à ceux qui ont un train de vie modeste qu'à ceux qui pourraient avoir l'habitude des palaces.

Les rencontres en plein air ont beaucoup de charme, mais présentent sous nos latitudes un énorme risque d'échec en raison des intempéries.

Le menu du repas devra convenir au plus grand nombre. Le repas tiré du sac apporté par chacun résout cette difficulté, mais ne sera pas apprécié de ceux qui tiennent à plus de confort. A cette question est

liée celle du coût total de la journée qui ne doit dissuader personne de venir. Une péréquation peut se faire en faveur des foyers qui ont de nombreux enfants ; par exemple, les grands-parents qui ont plus de moyens peuvent être invités à payer le repas de certains petits enfants.

La durée et la fréquence

La rencontre peut durer plusieurs jours si une majorité de participants viennent d'endroits éloignés, et s'ils ont le temps et l'argent nécessaires pour cela. Habituellement, on se concentrera sur un jour, quitte à organiser une prolongation à option pour ceux qui ont fait un grand trajet pour participer au rassemblement. Faut-il prévoir le repas principal à midi, ou plutôt le soir ? Cela dépend des possibilités de déplacement et facilités d'hébergement.

Si le premier rassemblement est réussi, on souhaitera le renouveler, mais dans combien de temps ? Une fréquence trop rapprochée diminuera l'assiduité, trop espacée, elle risque de conduire à l'interruption.

L'accueil et les présentations

Lors d'un premier rassemblement, plusieurs personnes ne se connaissent pas et vont se découvrir mutuellement. Il faut donc d'abord les accueillir individuellement. Cette tâche est astreignante et celui qui en est chargé doit pouvoir la remplir sans avoir autre chose à faire. En souhaitant la bienvenue au fur et à mesure des arrivées, il remet à chacun son badge et donne quelques indications pratiques immédiates. Ces badges doivent renseigner non seulement sur le nom, mais aussi sur l'appartenance à une branche ou à une génération ; des codes de formes et de couleurs sont imaginables.

Une fois que tout le monde est réuni, on demande à chacun de se présenter ou l'organisateur le fait s'il connaît assez bien les personnes présentes. Il peut être sympathique de relever qui est le plus jeune, le plus âgé, celui qui a fait le plus grand voyage, en veillant toutefois à ne pas froisser les susceptibilités. Il faut éviter toute concurrence et toute compétition, puisque ce qui doit être mis en évidence, c'est l'appartenance à une famille commune.

Les participants voudront retrouver leurs liens de parenté. Pour cela un tableau généalogique assez grand peut être affiché en évidence. Une petite exposition de photos anciennes, de portraits, de décorations, de

trophées ou d'autres objets encore, complétera avantageusement la présentation.

Le livret

C'est à la fois une documentation sur la famille et un souvenir de la journée. On pourra y trouver :

- une histoire de la famille si quelqu'un a eu le temps de faire les recherches nécessaires
- des anecdotes sur des membres de la famille ou sur le lieu d'origine
- des copies de documents anciens, actes d'état civil, diplômes, correspondance
- des renseignements généalogiques
- des photos de personnes ou de lieux
- la liste actuelle des membres avec leurs adresses
- toute autre information sur la famille

7. D'autres idées

La photo doit immortaliser cette journée. Beaucoup seront venus avec leur propre appareil ; mais on peut conseiller de commander un photographe professionnel pour faire la photo de tout le groupe, pour qu'elle soit de bonne qualité pour que ceux qui ne sont pas satisfaits de leur image n'en rejettent pas la responsabilité sur quelqu'un de la famille.

La musique aide à mettre l'ambiance, mais à partir d'un certain moment gêne les discussions ; l'engagement d'un groupe musical augmentera le coût de la journée. Le choix est ouvert, de même que pour la danse.

P. Zwick

questions et réponses

Les armes figurant sur le retable du Maître à l'œillet en l'église des cordeliers à Fribourg

Monsieur Pierre de Castella nous a fait remarquer qu'il ne partageait pas les conclusions de l'essai d'identification paru dans le n° 28 de notre bulletin, p. 23.

Voici ce qu'il a écrit dans son livre "Les Fribourgeois qui ont fait de leur ville le 10^e canton suisse"¹ :

" Nous ne partageons pas les diverses opinions avancées actuellement sur l'origine des blasons peints à gauche du volet central, notamment ceux du prétendu «donateur» du retable, Jean Favre, et de ses parents. Une autre version attribuerait le premier blason à la famille Mossu, et le deuxième blason aux seigneurs de Vuippens. Or il n'y a pas eu d'alliance Mossu-Vuippens à cette époque. Nous pensons qu'il y a dans ces interprétations une double erreur. En effet, le don de 100 livres fait en novembre 1480 par Jean Fabri² ne représenterait dans notre monnaie actuelle que 8'000 francs, somme très probablement donnée par Jean Favre pour la mise en place du triptyque sur le maître-autel, montant sans commune mesure avec le prix du triptyque lui-même. L'autre confusion réside dans la similitude entre les armoiries des dynastes de Vuippens et celle des sires de Faucigny. Ces deux armoiries ont des écus palés de six pièces. Chez les Vuippens, les pals sont d'argent et de gueule, alors que chez les Faucigny, ils sont d'or et de gueule.

Le premier blason aux trois fleurs de lys est identique à ceux qui sont sculptés sur les clefs de voûte de la chapelle du Saint-Sépulcre de l'église Saint-Nicolas. Ce blason est donc bien celui de la famille Mossu. Il est probable par ailleurs que ces blasons sont postérieurs à l'exécution du tableau. Le peintre de cette époque a confondu l'argent à l'or des pals impairs. Dans cette hypothèse, les deux blasons accolés sont ceux de Jean II Mossu et de sa femme Catherine de Faucigny sœur du capitaine et avoyer fribourgeois, Petermann de Faucigny

Jean II Mossu fait partie de la cinquième génération des célèbres tanneurs qui apparaissent à Fribourg au XIV^e siècle. Jean II fut reçu dans la Bourgeoisie en 1445 avec son frère Pierre. Jean II entre au

¹ BCU Fribourg, 1996

² AEF, RN, fol. 123

conseil des LX en 1462, il est nommé banneret du Bourg pour trois ans. On le retrouve avec le titre de donzel en 1467, cinq ans plus tard, il est atteint de la peste. Jean II Mossu fait son testament le 18 juin 1472, instituant son frère Pierre son exécuteur testamentaire³. Jean meurt avec ses deux fils, Pierre et Heintzmann, quatre jours après, suivi treize jours plus tard de sa femme Catherine de Faucigny, morte le 10 juillet 1472⁴.

A Fribourg, Pierre Mossu est considéré comme l'un des plus riches bourgeois de son temps. Il survécut à la terrible épidémie de peste de 1472 et fait exécuter le vœu de son frère Jean, en commandant le triptyque du Maître à l'œillet, sur lequel il fait apposer les armoiries Mossu et celles de sa belle-sœur Faucigny. Il signe cette donation de ses armoiries personnelles représentées par un M stylisé, ayant abandonné, croyons-nous, les fleurs de lys après les guerres de Bourgogne. Le retable dut subir beaucoup de retard dans son exécution. La date de 1480 serait celle de son installation dans l'église des Cordeliers avec la donation de Jean Favre."

³ AEF, RN 68, Guillaume de Gruyère

⁴ Ibid, 62, fol. 145

demandes d'entraide

De: **Serge Verville**

Fuyens, 1690 Villaz-St-Pierre

E-mail: mcbael182@com.mcnet.ch

Je suis à la recherche des origines des Buillard originaires de Matran. Existe-t-il des ouvrages généalogiques, histoire, répertoire, etc., à ce sujet ? Si vous pouviez me mettre sur une piste de recherche j'en serais réjoui.

De: **Suzanne Miville-Deschênes**

Canada

E-mail: mivilles@mediom.qc.ca

Je me permets de vous signaler notre intérêt pour les descendants de Pierre Miville dit le Suisse de Fribourg, ° vers 1602, +1629 à Brouage et immigré au Canada au printemps de 1649 ; a été gratifié de terres dès son arrivée à Lévis Lauzon ; il était reconnu comme capitaine de milice.

Notre journal, "Le Fribourgeois" a été déposé à la Bibliothèque cantonale de Fribourg depuis 1991.

De **Georges Beyeler**

Bel-Air 31

2740 Moutier

Après une visite à ma commune d'origine, Guggisberg (BE), j'ai obtenu les actes de mon ascendance jusqu'en 1761, date de naissance de mon ancêtre nommé "Johannes" portant les surnoms de "Schlundi" et de "zum Pfad". Est-ce que des membres de votre cercle ou des connaissances de ceux-ci pourraient faire progresser mes recherches dans ma soif de savoir ?

De **Patrick McNamara**

E-mail: PADDYMAC32@aol.com

Hello, I am doing genealogical research on my ancestor from Fribourg, Peter Morad. As I am not fully aware of all records that are available, at the minimum I hope that I can obtain Peters birth certificate from July 4, 1815. Please advise on how to proceed and any other records that might be helpful in my search. Thank You for your help.

à lire ...

Nous vous rappelons que la bibliothèque de l'Institut est déposée à la Bibliothèque cantonale et universitaire, Rue Joseph Piller 2, à Fribourg, et qu'elle est à votre disposition.

Nous avons reçu :

Mitteilungen der Genealogisch-Heraldischen Gesellschaft Bern⁵

(GHGB, M. Peter Imhof, Obmann, Ey 382, 3665 Wattenwil),

Mitteilungsblatt Nr 13 vom 15 Mai 1997, 52 pp. Parmi les sujets traités:

- familles de Brienz descendantes d'Esther Papst, née en 1670, arrière-petite-fille d'une Bonstetten, par laquelle elles remontent d'un côté à des Praroman et, d'un autre, à dynasties du haut moyen âge,
- recherches sur des Stauffer établis en Pennsylvanie dans une communauté mennonite au XVIIIe siècle,
- possibilités techniques de reproduction de documents, le calendrier révolutionnaire français, propos sur des drapeaux.

Bulletin de l'Association valaisanne d'études généalogiques / Walliser Vereinigung für Familienforschung⁶

(AVEG/WVFF, CP 58, 1951 Sion), n° 6, 1996.

Nous observons des articles sur :

- la commission généalogique de l'association "Valaisans du monde" réunissant 40 comités établis en Argentine, au Brésil et aux Etats-Unis entre des descendants d'émigrés valaisans qui ne sont plus suisses mais manifestent de plus en plus d'intérêt pour retrouver leurs racines,
- les familles Dayer (une branche émigrée en Arkansas en 1896 ; cent ans plus tard des membres de celle-ci ont retrouvé leurs cousins valaisans en voyage aux Etats-Unis), Donnet, Troillet et Detienne, cette dernière issue de Jean-Alexis Etienne, fondateur de cloches à Saillon au milieu du XVIIIe siècle, venant des confins de la Lorraine et de la Champagne (il a épousé une Fribourgeoise,

⁵ Le GHGB compte 189 membres le 31 décembre 1996

⁶ L'AVEG/WVFF compte 202 membres le 26 octobre 1996.

- Anne-Marie Sauge, de Remaufens, l'auteur de l'article recherche où le mariage a eu lieu);
- Joseph Zurkirchen (1676-1753), de Grâchen et Visp, et ses descendants,
 - les noms de lieux latinisés dans les registres paroissiaux du Valais romand ;
 - le calendrier révolutionnaire français-,
 - les armoiries d'étrangers récemment naturalisés valaisans ;
 - la généalogie agnatique (l'auteur regrette le caractère restrictif de celle-ci, en remontant l'ascendance à la treizième génération par exemple, l'ancêtre en ligne masculine n'est plus qu'un sur les 4096 du même degré⁷).
 - l'informatique (avis favorable sur le logiciel "Généatique") et l'impression numérique en couleur.

⁷ Dans nos recherches d'ascendance, remonter dans la seule ligne masculine (agnatique) appauvrirait certes nos généalogies. De même pour aborder les collatéraux. Mais, au-delà du tableau de quartiers (égocentrique par définition) la généalogie s'étend aussi à l'histoire familiale. Elle suit de préférence l'une des deux lignes, masculine ou féminine, selon celle qui présente la plus grande continuité à travers les générations, les plus forts sentiments d'appartenance et de solidarité entre cousins.

Laissons aux biologistes le soin de se prononcer scientifiquement sur une préférence agnatique qui découlerait d'une transmission génétique privilégiant cette seule ligne (cf. Francisco de CADENAS, "La agnacion rigurosa, genial anticipacion a la Genetica", in *Heradica* n° 62, Madrid, 1964, pp. 65-72).

Dans nos sociétés chrétiennes (il peut en être autrement dans des communautés matrilineaires, éventuellement là où religion et culture se transmettent préférentiellement par la mère), on constatera promptement que plus on remonte dans le temps, plus le souvenir des ascendantes en ligne exclusivement féminine s'est perdu par rapport à celui des ascendants agnatiques. Jusqu'à nos jours, la tradition familiale ne s'est pas transmise par la ligne féminine, pas plus que par 4096èmes de chacun des nos ascendants de la treizième génération, ni au travers de lignes mixtes, en zigzag (tantôt par le père, tantôt par la mère) selon des choix nécessairement arbitraires. C'est la ligne agnatique qui est généralement porteuse de tradition familiale (notamment par le nom qui a traversé les siècles). Il est donc naturel que l'esprit de famille se porte par prédilection sur les agnats, par exemple pour les rassemblements ou associations se réclamant d'un lointain ancêtre.

Que ferions-nous d'ailleurs si, même en se limitant à la treizième génération invoquée par l'auteur, nous devions participer à 4096 rassemblements familiaux ou associations ou choisir parmi eux, en zigzag dans notre ascendance, selon des choix qui ne seraient pas nécessairement réciproques?

Bulletins de la Section neuchâteloise de la Société suisse d'études généalogiques⁸

(SSEG-NE, M. Nicolas Junod, président, Les Jonchères 31b, 2022 Bevaix),

N° 5/6, avril et 8/9, août 1997, 72 et 60 pp. Nous observons:

- un travail de dépouillement des généalogies déposées aux Archives de l'Etat de Neuchâtel, achevé pour les tableaux sous forme de rouleaux, et poursuivi par une équipe de membres pour les autres dossiers"
- un inventaire de la bibliothèque de l'association, déposée à la Bibliothèque de la ville du Locle ;
- des visites-. l'une à Pontarlier, notamment aux Archives municipales, l'autre à Neuchâtel, organisée en commun par les associations généalogiques franc-comtoise, jurassienne, neuchâteloise et vaudoise ;
- des articles sur des membres des familles Bille, Chaillet, Hugoniot, Huguenin, Juvet, Perrenod ;
- un hommage au regretté Dr Olivier Clottu, éminent auteur d'ouvrages d'héraldique et de généalogie, grand connaisseur de l'héraldique paysanne en Suisse dont il avait entretenu nos membres lors de la conférence prononcée en 1988 à Fribourg pour notre institut ;
- la nomination comme président d'honneur de la SSEG-NE de M. Pierre-Arnold Borel, dont les imposants travaux généalogiques sont bien connus et l'élection pour lui succéder comme président de M. Nicolas Junod, qui développe ses recherches notamment au moyen du réseau Internet.

Informations généalogiques, bulletins du Cercle généalogique de l'Ancien Evêché de Bâle (c/o M. François Kohler, 34 route de Bâle, 2800 Delémont),

N° 13,17,18 et 19, automne 1995, hiver, printemps et été 1997, chacun de 15 pp. environ, concernant notamment,

- l'évolution des familles de Delémont entre 1600 et 1800 ;
- des Loset, de Courfaivre (une branche a émigré à Nova Friburgo) ; Savary, de Payerne ; Lachat, des Rangiers et de Montgremay ; Studer, de Delémont ;
- les registres paroissiaux du Jura bernois ;

⁸ La SSEG-NE compte 90 membres environ à la fin de 1996

- des questions (notamment aux XVIIe et XVIIIe siècles sur Georges Beauvais, Bovey ou Bouais, de la "région de Fribourg ou de Neuchâtel", époux d'Anastasie Seidel) et réponses; 200 questions ont été posées dans les 16 premiers bulletins et mises sur fichier informatique, un quart environ ont reçu une réponse.

Regio-Familienforscher⁹,

bulletin de la Genealogisch-Heraldische Gesellschaft der Regio Basel (GHGRB, Dr Hans B. Kälin, Obmann, Steinbühlallee 189, 4054 Basel), 10e année, N° 1, 2, 3; avril, juin et septembre 1997, chacun de 70 pp. environ. Parmi les matières traitées, nous relevons :

- baptêmes et mariages de ressortissants de l'ancien évêché de Bâle, annexé par les révolutionnaires français, dans des églises soleuroises voisines pendant les persécutions religieuses de 1792 à 1802.
- personnes venues d'ailleurs mentionnées dans les registres paroissiaux d'ancien régime du bailliage de Dorneck (SO), parmi lesquelles à Seewen-Hochwald. "Victor Antonius Franier Friburgensis ex oppido Rehemund" fiancé le 27 sept. 1662; "Dom. Joannes Ruodolphus Ebischer vid. olim Friburgensis in Helvetia, sed iam per 17 annos Camerarius apus S. Urbanum" se marie le 7 janv. 1700; un fils baptisé le 16 janv. 1676 de Christian Wiman et d'Elisabet Buman, non régicole; "Franciscus Nicolaus Buscha iuvenis sartor Friburgensis Helvetus", + 16 juin 1713; et à Dornach-Gempen, "Ursus Erlacher vid. de pago Pfeffingen, alias origine oriundus de Calmis ditionis Friburgensis Helvet" (il s'agit de Galmiz ou Charmey), fiancé le 6 avril 1676;
- armoiries des Müller aux trois lions; généalogie des Bienz, d'Oberstammheim ;
- indications généalogiques glanées dans des journaux; adresses des nouveaux membres.

Bulletins du Centre d'entraide généalogique de Franche-Comté¹⁰

(CEGFC, 35 rue du Polygone, F 25 000 Besançon), N° 70 à 72; 2e, 3e et 4e trimestres 1997, chacun de 80 pp. environ, contenant notamment les adresses des nouveaux membres, les noms et la situation géographique des familles qui font l'objet de leurs recherches, une relation des réunions des sections locales (une

⁹ Le CHGRB compte 381 membres à la fin de 1996

¹⁰ Le CEGFC compte 894 adhérents au 30 septembre 1997.

dizaine), des questions et réponses à raison respectivement de près de 200 et de 110 par bulletin et dans le n° 70, une rubrique d'entraide informatique. Dans ce n° aussi, la section de Pontarlier observe que les actes de décès "peuvent être demandés et obtenus", que ceux de naissance et de mariage de moins de 100 ans " sont plus difficiles à obtenir ; une dérogation du Procureur de la République peut parfois faciliter ces recherches si les arguments donnés sont plausibles (écriture d'un article sur la famille ...)".

Les Nouvelles généalogiques de l'Ecureuil,

bulletin du Centre généalogique du comité d'entreprise de la Caisse d'épargne Ile-de-France Paris (CGCE-CEIFP, 19 rue du Louvre, F 75001 Paris),
N° 53, 1er trim. 1997, 46 pp. de questions, réponses et revue de périodiques.

Le Souâton,

bulletin du Cercle de recherches généalogiques du Perche-Gouët (Mme Christiane Bidault, présidente, Le Puits, F 28480 Luigny,
N° 49,50 et 51;juin, sept. et déc. 1997, chacun de 40 pp. environ, contenant des tables de registres paroissiaux que des équipes de membres dépouillent systématiquement, des ascendances de membres, questions et réponses.

E. Hamoir

A LA RECHERCHE DE NOS ANCETRES

Hubert FOERSTER - Raoul BLANCHARD, **Auf den Spuren unserer Vorfahren, Alte Schriften aus den Archiven,**

Sensler Museum, Tafers, 1997, 92 pp.

Axée sur les sources d'archives singinoises, cette exposition, tenue du 1er mars au 4 mai 1997, a été conçue en fonction de questions qui sont précisément celles qui ont amené à la généalogie les membres de notre institut : "Wer sind meine Vorfahren, woher stammen sie, seit wann taucht mein Familienname in unserer Gegend auf?" (Beat Hayoz, Vorwort). Les pistes de recherches quelle indique sont donc au cœur de l'histoire des familles singinoises. Il en est de même du catalogue qui, même après la clôture de l'exposition, conserve tout son intérêt¹¹. Familiarisant le lecteur avec les archives relatives aux Anciennes Terres puis au district de la Singine, il aide à en découvrir les richesses (nous trouvons ici l'occasion de remercier le premier nommé des auteurs, qui, lors de nos travaux aux Archives de l'Etat, a aidé nombre d'entre nous de sa compétence souriante, particulièrement dans le déchiffrement d'écritures germaniques anciennes).

Des documents sont reproduits, transcrits, analysés, expliqués, tels

- des extraits de registres paroissiaux¹²;
- des rôles d'impôts (Gurmels, 1555), de milice (Plaffeien, 1569) ou de membres de confréries (du Rosaire à Ueberstorf, 1618; de Saint-Jacques à Tafers, 1620);
- des exemples de testament (Margreth Eltschinger, de Rechthatten, 1664), de plan (Alterswil, 1695) ou de liste de recensement (Gurmels, 1811).

D'autres, sans être de nature aussi directement utilisables par les généalogistes, contribuent à situer les familles dans leur environnement et dans la vie des villages.

¹¹ Des exemplaires à 15 F (plus frais d'envoi) peuvent encore être obtenus en s'adressant au Sensler Museum, Kirchweg 2, 1712 Tafers (tél. 494 25 31) ou aux Archives de l'Etat de Fribourg.

¹² Les microfilms de ces registres (débutant, respectivement pour les baptêmes, mariages et décès, aux années indiquées ci-après) sont déposés aux Archives de l'Etat pour les paroisses suivantes: Düdingen (1580, 1625, 1625), Heitenried (1613, 1642, 1642), Tafers (1626, 1626, 1676) et, en dehors de l'actuel district de la Singine, pour Fribourg (1566, 1656, 1684), Gurmels (1591, 1642, 1656) et Jaun (1625, 1624, 1625). Ils le sont partiellement pour Bösingen (1666), Giffers (1630, 1644, 1644), Rechthalten (1622, 1684, 1768) mais pas pour Ueberstori (1611, 1649, 1667), ni Wünnewil (1635, 1657, 1656).

En annexe, un aperçu des titulatures, écritures, poids, mesures, monnaies d'autrefois.

E. Hamoir



"Plaffeyischer Grundriss"

Page de titre du plan de la dîme de Planfayon
1748

on nous a signalé

Patrick BINET - **Cousins des Amériques**

Ascendance et parentèle de Josefa Evelina MUZARD (1835-1913)

France (Champagne, Normandie, Saintonge, Maine, Aquitaine), Québec, Terre-Neuve, Ile Royale, Saint-Pierre & Miquelon, Cayenne, Martinique, Saint-Domingue, Louisiane, Illinois, Arkansas, Cuba, etc.

Au travers de l'étude de l'ascendance de sa trisaïeule, Française née à Cuba en 1835, l'auteur étudie les familles des premiers colons des différents établissements français en Amérique du Nord. Il nous fait revivre les heurs et malheurs de la politique coloniale française en Amérique. La saga commence au milieu du XVII^e siècle en France dans chacune des provinces d'origine de ses ancêtres (Champagne, Normandie, Saintonge, Maine, Aquitaine). Elle se poursuit avec les premiers établissements à Québec, la fondation de Montréal, la colonisation de Terre-Neuve, la fondation de Louisbourg en l'île Royale, celle de la Louisiane, la perte de la Nouvelle-France et l'essaimage vers Saint-Pierre et Miquelon, les Antilles françaises, la Guyane, Saint-Domingue, etc. À l'aube du XIX^e siècle, c'est la révolution à Saint-Domingue, la perte de la colonie, la vente de la Louisiane aux Etats-Unis et la fin d'une présence française forte.

Tirage limité, au prix de 395 FRF (US\$69) plus port (70 FRF pour la France, US\$19 pour l'Europe, US\$9 pour les Etats-Unis et \$14 pour le Canada).

Une reproduction de l'index complet est consultable sur Internet à www.parentele.com/ouvrages/.

GENEALOGIE EN SAVOIE

La Bibliothèque Généalogique vient de sortir le premier numéro de sa revue locale qui a pour but d'aider et mettre en relation tous ceux qui font de la recherche généalogique en Savoie.

Au sommaire de ce numéro : Plus de 500 familles étudiées en Savoie par les généalogistes amateurs - Les cartes postales de Savoie et de toute la France sur CD Rom - Jean-Baptiste-Marie-Augustin CHALAMEL, polygraphe et Pierre-Joseph CHALLAMEL, peintre et leur famille - Essai d'un dictionnaire biographique et généalogique en Savoie - La Noblesse en Savoie aux XIX^e et XX^e siècles - Avez-vous un collatéral originaire de Savoie émigré au Canada ? - Instruments de recherches aux Archives départementales, 1^{ère} partie : La Savoie - Cette famille qui vit en nous - Né(e) sous X du XV^e au XVIII^e siècle -

Les Recherches aux Archives militaires de l'Armée de Terre à Vincennes - Métiers et patronymes : la poterie - Les adresses utiles pour vos recherches en Savoie et toute l'actualité généalogique.

Cette revue trimestrielle n'est disponible que par abonnement (120F 4 n°s), au numéro (40F) en écrivant à :

BIBLIOTHEQUE GENEALOGIQUE, 23 1, rue Vendôme, 69003 LYON (Tel, le matin: 04 72 61 93 38)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 25 février 1999

Présidée par Monsieur Dominic Pedrazzini, elle s'est tenue à 20 heures en la salle Zaehringen de la Maison bourgeoisiale. Vingt membres et invités y ont assisté ; quatre personnes se sont excusées.

En voici le procès verbal :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 1998 est adopté avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du président

L'effectif de l'Institut, se monte à 133 membres. Durant l'année écoulée, dix personnes ont été admises et il y a eu six démissions ou radiations.

Sept réunions ont été organisées sur les thèmes suivants :

- 12 mars : "Les Romanens, de la recherche généalogique à l'association familiale", conférence par M. Jean-Claude Romanens ;
- 22 avril : "Les Cuony, généalogie et réunion de famille", exposé de Mme Jeanne Dubas-Cuony ;
- 28 mai : "Les marques de maison dans l'héraldique fribourgeoise" conférence de notre président, illustrée par le soussigné ;
- 24 septembre : "Jaquier, généalogie d'arbre en arbre", exposé par Mme Descloux-Jaquier et M. Olivier Jaquier ;
- 24 octobre : visite de la chapelle de Bourguillon suivie d'une réception par M. et Mme Benoît de Diesbach Bellerroche dans leur Château
- 26 novembre : "La famille Tschartli", présentation de Mlle Angelica Tschartli.
- 10 décembre, enfin, visite des collections de la Bibliothèque cantonale et universitaire sous la conduite de Madame Evelyne Maradan.

Le Comité s'est d'autre part réparti les réponses à de très nombreuses demandes de renseignements venant du monde entier.

3. Admissions

A l'unanimité, l'assemblée approuve l'admission des dix personnes qui ont déposé une demande d'adhésion.

4. Comptes 1998, rapport des vérificateurs, approbation et décharge

Les comptes pour l'année 1997 se bouclent avec un excédent de recettes de fr. 3'095.05. La fortune de la société au moment de la clôture se monte à fr. 6'169.10. Suite au rapport des vérificateurs lu par Monsieur Cavin, l'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 1998.

5. Budget et cotisations

Le trésorier présente les budgets proposés pour les années 1999 et 2000 ; les montants des cotisations sont inchangés ; il est prévu de pouvoir mettre en réserve fr. 2'000.- en 1999 et fr. 1'850.- en 2000. Ces budgets sont approuvés à l'unanimité.

6. Informations sur la SSEG

Madame Evelyne Maradan rapporte sur la réorganisation de la Société suisse d'études généalogiques. Les nouveaux statuts maintiennent la structure actuelle.

7. Divers

Le président lance un vibrant appel pour étendre le cercle des collaborateurs à la rédaction du bulletin.

Il informe l'assemblée que la livraison des insignes est retardée à cause d'une surcharge de la maison Kramer.

Il annonce que l'état des familles bourgeoises de Fribourg est déposé aux archives de la Ville et qu'il pourra être consulté lorsqu'un espace pour les lecteurs sera aménagé à l'issue des travaux de rénovation de la Maison de Ville.

M. de Castella s'inquiète de la mise en dépôt ou non à la Bibliothèque cantonale et universitaire, des documents récemment remis à l'Institut. Il émet un point de vue opposé à celui qui a été soutenu dans le dernier numéro du bulletin au sujet des armes qui figurent sur le retable des maîtres à l'œillet de l'église des cordeliers.

La parole n'étant plus demandée, le président déclare close la partie statutaire de l'assemblée générale et passe la parole au conférencier du jour, Monsieur Hubert Foerster, archiviste cantonal.

"1798 - 1799

D'une forme à l'autre, adaptation des documents officiels dans le Canton de Fribourg."

A l'aide d'une abondante documentation imagée, M. Foerster décrit les

changements rapides et profonds qui virent le jour à la suite de l'invasion française il y a tout juste deux cents ans.

Il a en particulier montré la nouvelle mode vestimentaire, comparé les formulations des titres et des formules de salutation des textes officiels, et présenté les nouvelles monnaies.

PZ



av.: RESPUBLICA FRIBOURGENS



rv.: DEUS AUXILIUM NOSTR

Florin ou "octuple piécette" de 1796



av.: CANTON DE SARINE ET BROYE



rv.: LIBERTE EGALITE

Sextuple "piécette" de 1798

VISITE DE LA VILLE D'ESTAVAYER-LE-LAC

le 26 juin 1999

La traditionnelle sortie d'été a eu pour cadre la ville d'Estavayer. Dès leur arrivée, les participants ont été mis au courant par M. Pedrazzini qui a retracé l'histoire généalogique des sires d'Estavayer. Une plus ample connaissance du terrain a été faite par un tour de ville parcouru dans le "petit train touristique".

A la collégiale, le président fit un commentaire très fouillé des diverses représentations héraldiques. Au château, le Préfet Jean-Luc Baechler fut un guide accueillant, sachant mêler adroitement sa fonction officielle et son rôle de père de famille.

Il n'est pas possible de quitter Estavayer, sans visiter le charmant musée et voir - ou revoir - les fameuses grenouilles. La journée s'est achevée chez Monsieur et Madame Thilo qui ont invité - hors programme - tout le monde chez eux pour un cordial coup de l'étrier. Nous tenons à les en remercier sincèrement.



héraldique

A propos des armes de la Ville d'Estavayer-le-Lac

Nous connaissons tous les armoiries officielles modernes de la cité à la rose, qui sont aussi celles du district de la Broye : *d'argent à la rose de gueules boutonée d'or et feuillée du même ou de sinople.*



Nous trouvons sur divers édifices, entre autres à la collégiale, les armoiries anciennes connues depuis la fin du XVI^e siècle : *parti de gueules, et d'argent à trois fasces ondulées du premier, à la rose au naturel brochant sur le tout.* (On retrouve souvent les mêmes fasces ondulées sur les armoiries des cités lacustres, par exemple la Ville de Morges).



La famille d'Estavayer – ou de Stavay – qui tire son nom de la ville, porte : *palé d'or et de gueules de six pièces à une fasce d'argent brochant sur le tout, chargée de trois roses de gueules*

DHBS

généalogie résumée

